

Dans la continuité de la décision prise en comité ministériel d'investissement (CMI) en fin 2015, la Direction générale de l'armement (DGA) a notifié le marché de rénovation à mi-vie du Mirage 2000 D aux sociétés Dassault Aviation et MBDA.

Ce marché porte sur la rénovation de 55 avions pour l'armée de l'Air. L'objectif de la rénovation à mi-vie des Mirage 2000 D est de permettre leur emploi en complément des avions Rafale jusqu'au-delà de 2030.

Outre la modernisation de l'avionique, cette rénovation comprend l'adjonction d'un canon air-sol, ainsi que le remplacement des missiles d'autoprotection Magic, d'ancienne génération, par des missiles MICA. Ce programme permet de garantir le format prévu par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, à savoir 225 avions de chasse (air et marine).